

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COVID-19, Sogetel priorise la sécurité

Nicolet, le 16 mars 2020— Suivant les recommandations du gouvernement du Québec, Sogetel a mis en place certaines mesures afin d'assurer la sécurité de ses employés ainsi que celle de ses clients.

Notamment, dans le but de minimiser les risques de propagation de la COVID-19, Sogetel a imposé une quarantaine à tous ses employés revenant d'un voyage à l'étranger. De plus, le télétravail a été priorisé afin de réduire au minimum le nombre de personnes présentes dans ses bureaux d'affaires. Des mesures sanitaires exceptionnelles ont également été mises en place autant dans les bureaux que dans tous les espaces accessibles au public.

La sécurité étant prioritaire pour Sogetel, les clients seront questionnés par le Service à la clientèle lors de la prise de commande afin d'évaluer les risques associés à la visite à domicile d'un technicien. Cette démarche a pour but d'assurer aux clients et aux employés de Sogetel que l'installation à domicile n'engendre aucun risque. À tout moment, le client ou Sogetel pourra choisir de reporter l'installation si la situation l'exige.

Des mesures facilitatrices pour les clients

Afin de soutenir ses clients travaillant de la maison pour les deux prochaines semaines, Sogetel a annoncé la levée du plafond de données jusqu'au 31 mars pour tous ses clients résidentiels et d'affaires. Cette mesure est entrée en vigueur le 13 mars dernier et s'applique automatiquement à tous les clients, sans qu'une intervention de leur part soit nécessaire. Le débrouillage des chaînes d'information RDI, LCN, CBC et CTV a également été accordé afin de permettre une plus grande accessibilité aux informations sur la situation exceptionnelle engendrée par la COVID-19.

Nous suivons de près l'évolution de la situation et ajusterons rapidement nos pratiques d'affaires au besoin.

À propos de Sogetel

Sogetel est une entreprise québécoise fondée en 1892 offrant des services de télécommunications à une clientèle résidentielle et d'affaires. Elle est une des compagnies indépendantes possédant l'un des réseaux de fibre optique les plus étendus au Québec. Sogetel fournit le service téléphonique local de base à sa clientèle résidentielle et d'affaires. Elle propose également une gamme complète de services en télécommunications, tels que les services interurbains, télévisuels et Internet. Elle fournit aussi des services d'infonuagique et de connectivité aux entreprises (fibre noire et allumée). Par l'intermédiaire de sa division Sogetel Mobilité, elle offre aussi des services de téléphonie cellulaire.

- 30 -

Source :

Lyne Vallières,
Coordonnatrice des communications
819 293-1262
lyne.vallieres@sogetel.com

